



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/706
5 décembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Igor V. GOUMENNY (Ukraine)

1. À sa 3e séance plénière, le 20 septembre 1996, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante et unième session le point intitulé "Rapport du Conseil économique et social". À la même séance, elle a décidé de renvoyer les chapitres I, V (sect. E et G) et VII du rapport du Conseil à la Cinquième Commission.
2. À sa 36e séance, le 4 décembre 1996, la Commission a examiné les chapitres du rapport du Conseil économique et social qui lui avaient été renvoyés. Les commentaires et observations formulés pendant ses débats sur ce point sont consignés dans le compte rendu analytique correspondant (A/C.5/51/SR.36).
3. À la même séance, la Commission a décidé, sans objection, de recommander à l'Assemblée générale de prendre note des chapitres du rapport du Conseil économique et social qui lui avaient été renvoyés (voir par. 4).

RECOMMANDATION DE LA CINQUIÈME COMMISSION

4. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

Rapport du Conseil économique et social

L'Assemblée générale prend note des chapitres I, V (sect. E et G) et VII du rapport du Conseil économique et social¹.

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante et unième session, Supplément No 3 [A/51/3 (Part I) et (Part II)].